

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 222

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

placer de petits fagots debout et solidement ; on mettra entre eux quatre ou six mètres d'intervalle, et on les éloignera de deux ou quatre des ruches, en observant que leur ombre n'aille pas sur les abeilles.

On mettra les seaux pleins d'eau, les pompes ou les balais, les perches, les nappes, les serviettes et toutes les pièces d'habillement, à sa portée, afin de s'en servir au besoin. Il faudra encore se munir de ficelle, d'un couteau ou de ciseaux, et d'un ou plusieurs balais de plumes.

On s'occupera ensuite de la préparation des ruches destinées à recueillir les essaims et de celles où l'on doit les loger. Chaque pays, chaque particulier a sa méthode ou son usage ; ici, on se sert d'urine dont on lave l'intérieur de la ruche ; là, on les frotte avec des feuilles de menthe des jardins ; les uns préfèrent la camomille puante, les autres les feuilles de fèves, d'orme, de noisetier, etc. ; moi, j'emploie simplement du mauvais miel ou du sirop, dans lequel je trempe un gros pinceau qui me sert à enduire légèrement le fond et le milieu des ruches seulement : puis je les suspends, afin de les mettre à couvert des fourmis.

De la sortie des essaims.

C'est ordinairement, comme je l'ai dit, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures après midi que les essaims sortent.

On trouve encore, dans les écrits sur les abeilles, l'indication de plusieurs signes qui annoncent que telle ou telle ruche va essaïmer ; j'avoue que, malgré mon attention, il m'a été impossible d'en constater la certitude ; je n'ai pas même pu entendre le cri particulier dont parlent plusieurs auteurs. Au reste, tout cela est indifférent, dès lors qu'on est obligé de surveiller les ruches : l'existence des signes qui annoncent la sortie prochaine des essaims n'avancerait pas beaucoup ; elle ne pourrait être tout au plus satisfaisante pour l'observateur.

Lorsqu'une ruche essaime, le bruit que font les abeilles augmente, ce qui vient de la sortie d'un plus grand nombre de mouches qui s'agissent et s'élèvent ; cette quantité s'accroît bientôt, et dans un instant l'air en est rempli ; la ruche continue de fournir jusqu'à ce que l'essaim soit complètement sorti.

Les abeilles restent ordinairement deux ou trois minutes en l'air ; elles vont et viennent pendant ce temps, sans paraître avoir un but déterminé. Il faut alors se borner à examiner les lieux dont elles s'approchent le plus, afin de voir où elles se posent. Voilà quelle doit être la seule occupation de la personne qui veille, en ayant soin de l'éloigner du tourbillon et de se tenir à l'ombre, si cela se peut, de crainte que l'essaim ne vienne se poser sur elle. Le bruit qu'on fait avec des poèles ou des chaudrons, les cris, etc., sont inutiles et ridicules.

Lorsqu'on voit quelques abeilles posées dans un endroit quelconque, on peut être sûr que ce sera là où, peu à peu, tout l'essaim se rassemblera, il faut alors s'occuper à attacher une ruche à la perche qui doit la soutenir ; la hauteur de cette perche doit être un peu plus grande que l'élevation de l'endroit où l'essaim se rassemble, afin de pouvoir la poser un peu obliquement.

Quand toutes les abeilles sont réunies, qu'il n'y en a plus qu'une douzaine environ qui voltigent autour du groupe, on dit que l'essaim est posé ; c'est le moment de s'occuper à le recueillir, en procédant comme nous l'indiquerons au prochain numéro.

A. LOMBARD.

CAUSERIE

Le dévouement.

Simonide de Céos, poète grec — 480 ans avant J.-C. — vivait dans un temps où la femme

était considérée plutôt comme l'esclave que comme la compagne de l'homme, il écrivait : « Jupiter après avoir créé les diverses races d'animaux et réparti entre elles les bons et les mauvais instincts, donnant à celle-ci la soif du sang et le courage, à celle-là l'adresse et la ruse, à une troisième la peur et l'agilité, imagina de doter la femme en particulier de tous les vices ensemble qui avaient été divisés entre les divers animaux peuplant l'univers. Il lui octroya donc : la gourmandise du chien, la perfidie du renard, la paresse de l'âne, etc... » Ce n'est pas flatteur, mais prouve quand même la grandeur du cœur féminin capable de contenir à la fois tous les vices des autres êtres. De là à posséder toutes les qualités de nos « frères déchus » il n'y a qu'un pas qui fut franchi par Pausanias, le contradicteur du poète grec Aristophane dans *Lysistrata* s'exprime ainsi : « Il n'y a pas d'être plus indomptable que la femme, ni le feu, ni la tempête que rien n'arrête. »

L'âme féminine a surtout innée en elle une qualité rarement masculine : le dévouement. Enfant, la fillette est presque toujours sacrifiée à la brutalité de ses frères, si elle joue avec eux, elle a la moindre part, on lui donne au goûter la plus mince tartine. Dans le peuple, son travail terminé, le jeune homme se repose, joue, se promène, la jeune fille devra, en rentrant du sien, s'occuper du ménage, recoudre les habits de ses frères et veiller tard à cette besogne sans préjudice de la journée du lendemain. Epouse, mère, la femme aura toutes les charges de la maternité : souffrances, inquiétudes, surmenage ; le mari, sa besogne une fois accomplie au dehors, se distrait, il va au café, chez des amis, tandis que la mère ne peut quitter le logis où la tient l'obligation de garder, soigner, entretenir les petits. Pour toute récompense elle a souvent les rebuffades de l'homme hargneux, ennuyé des cris des marmons et des dépenses forcées qui rognent sur ses plaisirs.

Dans le monde aisné, où la partie matérielle — la plus dure — est épargnée à la femme, il lui reste quand même le lot des soucis inhérents à sa nature physique et le lot d'inquiétudes spéciales à sa nature morale. Moins robuste, elle éprouve plus vivement le heurt des nuances, son cœur, au moindre choc, saigne alors que celui de l'homme n'est pas même émoussé.

Le dévouement est pourtant quelquefois une duperie. Un vieux proverbe dit trivialement : A force d'être serviette on devient torchon. » Un autre spécifie : « On ne tond que les moutons. » Or ne pensez-vous pas, mes seurs, que la loi du plus fort est souvent abusive et que l'extrême bonté confine à la faiblesse. Se dévouer, s'oublier est évangélique à coup sûr, mais souvent bien inutile. On s'attire même ainsi parfois un peu de déconsidération, les autres exagèrent vite leur sentiment personnel. Dans la famille l'être de dévouement ne compte plus guère, il est sacrifié en toute occasion et sans que personne lui en sache le moindre gré tant l'usage en est admis.

Je crois que la femme doit rester sur son piédestal d'honneur et de dignité vis-à-vis de son mari, vis-à-vis de ses enfants. Ceux-ci s'accoutumeraient rapidement à être servis par elle au lieu de la servir, à attendre ses prévenances au lieu de lui en rendre. Au début du mariage surtout, la jeune femme séme la récolte à venir, il lui faut chercher avant tout à inspirer respect, confiance et attentions. Sa bonté ne doit pas aller jusqu'à l'oubli d'elle-même, et quand l'époux chevaleresque lui offre la meilleure place ou le meilleur morceau, il est naturel qu'elle l'accepte comme due, comme une chose juste. L'homme loyal et bon — toujours un peu égoïste, sa nature le voulant ainsi — finirait

lui-même par négliger les égards dus à sa compagne si des refus successifs le rebutaient.

La dignité féminine est logique puisqu'elle est basée sur l'écueil de souffrance, de gloire et de triomphe qu'est la maternité !

RENÉE D'ANJOU.

COMMENT ON FAIT DES SOCIALISTES

Les journaux belges nous rapportent le fait suivant :

Un grand enterrement vient d'avoir lieu à Bruxelles, et on en cause encore dans tous les cercles mondains ou autres.

Le défunt était un chien, un chien du mont Saint-Bernard, à qui son maître inconsolable a voulu donner cette dernière preuve de son affection : un cercueil de toute beauté avait été construit ; deux cents lettres de faire-part avaient été lancées. Les invités étaient des ouvriers employés par l'auteur de l'invitation.

La cérémonie funèbre eut lieu à onze heures. Les 200 ouvriers arrivèrent en groupes et défilèrent en cortège devant les restes du chien ; le cercueil fut fermé et quatre employés le chargèrent sur leurs épaules.

La procession funèbre se rendit lentement, le maître en grand deuil ouvrant la marche, vers le fond du jardin où une tombe avait été creusée. Durant toute la cérémonie, le maître n'a cessé de pleurer à chaudes larmes. Les ouvriers ont eu un jour de vacances, payé, en signe de deuil.

Un monument funéraire en marbre sera élevé sur la place où gisent les derniers restes du toutou.

Il y a des gens qui ont de l'affection, des larmes et de l'argent de reste, en vérité !

N'est-ce pas une honte que des récits pareils et d'autant monstrueux prodiges ne devraient-ils pas être mis sous tutelle ?

Quand on voit de pauvres ménages sans pain, il faut que des millionnaires sous viennent insulter à l'humanité par leurs coupables excéntricités !

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Les hannes que nainpe pavou de los fannes sont bin ray. Moi i n'en cognâpe. Ay ian é beco que faint les crânes drie lai tâle à cabaret, que se braidant d'être les maîtres an lôta ay peu que grulant tain ay fâ raipreuthie de lai mâgeon. Ay ian é un qui cognâ dain in vlaidge to pré de lai côte de mai, in ordiou qué pu de langue que de toupet, que se flatte de tot gouvernay ay lôta ay peu que n'oge peapie paitchi di cabaret paï devaint po que sai fanne ne voyie dâ vou ai vint. In soi ai rantré in pô ému. Sai fanne n'étaipe droit li à moment vou ay rantré. Elle baïdgelay ay peu rebaïdgelay tchu les végins, tain elle le voyé pessay devant les fenêtres. Elle remairtié qu'ay l'arpentay in pô lai route ay peu, ayie aiprés ! Elle le voyé inco entray, ay peu tain elle feut dedain, elle ne trové pu gnun. Elle reviré tot les carets de lai mâgeon, main ne le trové. En lai fin di compte elle ravoëté dô le ié, ay peu voyé son Bachetian blotti à cäre contre le mue. Mai Xantippe sâte tchu enne écoute ay peu commencé de tapay dru tchu son hanne en iy diaint : « Veute fotre le camp feu de dôs ci ié, ay peu tot de cheute ! I te veu aipare ay l'allay dinche soulay à cabaret, di tant que moi i me tue de traîvaillie ay lôta. Allé, allé, paie feu de ci. — Nenni, fanne, nenni, i ne veupe paitchi. I veu faire ai voi qui seit le maître ai lôta. » En effet, ay demoré dôs ci ié djainque ai lôïe rontchie son Cerbère. *Stu que n'dpe de bôs.*